

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET

D/94/ 145 /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DES DIRECTEURS
DE CABINET DES REGIONS ADMINISTRATIVES**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU La Loi Fondamentale ;
- VU La Loi L/94/027/CTRN du 18 Août 1994 portant création des Régions Administratives ;
- VU Le Décret D/94/073/PRG/SGG du 18 Août 1994 portant restructuration du Gouvernement ;
- Vu Le Décret D/94/078/PRG/SGG du 23 Août 1994 portant composition partielle du Gouvernement complété par le Décret D/94/079/PRG/SGG du 26 Août 1994.

DECRETE

Article premier : Les cadres dont les noms suivent sont nommés Directeurs de Cabinet des Régions Administratives suivantes :

1. Région Administrative de Boké
— Monsieur Pierre Bassamba Camara, ex-Chef de Cabinet du Ministère de la Jeunesse, des Arts et de la Culture.
2. Région Administrative de Faranah
Monsieur Kèma Touré, Professeur en service à la Direction Préfectorale

3. Région Administrative de Kankan
Monsieur Koly Kourouma, Ex-Ambassadeur.
4. Région Administrative de Kindia
Monsieur El Hadj. Thierno Soumah, précédemment Chef du Protocole d'Etat à la Présidence de la République.
5. Région Administrative de Labé
Monsieur Fara René Yombouno, précédemment Secrétaire Général de l'ex-Ministère de l'Industrie, des Petites et Moyennes Entreprises.
6. Région Administrative de Mamou
Monsieur Keita Mountaga Kobélé précédemment Chef de Cabinet au Gouvernorat de Labé.
7. Région Administrative de N'Zérékoré
Monsieur Mamadou Touré précédemment Chef de Cabinet dudit Gouvernorat.

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 1^{er} NOV. 1994



LANSANA CONTE